



notice d'utilisation service Espace Projets

L'Espace Projets est un Service en ligne sécurisé permettant au Client de stocker, consulter, échanger et partager des documents en interne ou avec des partenaires externes. Ce Service, régi par les dispositions de la présente notice et celles du contrat Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex et Oléane VPN souscrit par le Client, est accessible depuis l'espace Business Internet sur l'URL : <http://clients.fr.oleane.com>.

1 CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

Le Service Espace Projets est disponible en standard ou en option payante selon l'offre Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex et Oléane VPN souscrite par le Client (cf le détail ci-après). La résiliation du Service Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex et Oléane VPN entraîne de plein droit la résiliation du Service Espace Projets. Le Service Espace Projets n'est soumis à aucune période minimale de commande.

2 DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service Espace Projets est structuré en espace(s) de travail collaboratif dit(s) « espace(s) projets » pouvant accueillir chacun 399 membres. Les conditions d'accès et d'utilisation ainsi que les règles de fonctionnement de l'Espace Projets sont consultables en ligne depuis l'espace Business Internet (FAQ, formations, ...). Les fonctionnalités de l'Espace Projets ne sont pas contractuelles et sont susceptibles d'évoluer au cours de la vie du Service.

3 FONCTIONS ET PREROGATIVES DE L'ADMINISTRATEUR DU CLIENT

L'Administrateur du Client (personne nommée par le Client) gère le Service. Il représente le Client vis à vis du Fournisseur. Le Client est seul responsable de la gestion des identifiants (adresse e-mail des utilisateurs désignés comme membres des espaces projets créés) et des mots de passe utilisés par les utilisateurs du Service Espace Projets. Il s'engage à les conserver secret et à assurer leur confidentialité. Seul l'Administrateur du Client peut créer un espace projets, en désigner les membres et en gérer les droits d'accès. L'Administrateur peut déléguer certaines des prérogatives qui lui sont attribuées à d'autres utilisateurs (devenant alors gestionnaire de l'espace projets créé).

4 MISE A JOUR DE LA NOTICE D'UTILISATION

A chaque création d'un nouvel espace projets, l'Administrateur du Client (ou la personne désignée par lui bénéficiant d'une délégation) doit accepter en ligne les dispositions de la Notice d'Utilisation du Service Espace Projets en vigueur. Le Fournisseur informera préalablement et avec un délai de 1 mois le Client de toute modification des dispositions de la Notice d'Utilisation de l'Espace Projets. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront au Client dès leur communication sur l'espace Business Internet. Sauf autre preuve, les données enregistrées par le Fournisseur constituent la preuve de l'accord du Client sur les dispositions de cette Notice d'Utilisation.

5 DELAI DE MISE EN SERVICE

A titre indicatif, le délai de mise en service du Service Espace Projets est selon le cas :

- en standard : le Service sera disponible dès que le Client aura accès à l'espace Business.
- en option payante d'un Service Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex ou Oléane VPN : environ 2 jours ouvrés à compter de la réception par le Fournisseur du bon de commande correspondant dûment complété et signé par le Client.





6 CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Les utilisateurs peuvent accéder au Service Espace Projets 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sans limitation de durée sous réserve toutefois des interventions de maintenance du Fournisseur. Les interventions de maintenance sont effectuées dans la mesure du possible lors des périodes de moindre trafic.

Dans le cas où un espace projets serait inactif du fait du Client pendant 6 mois consécutifs, les parties conviennent que cet espace projets pourra être désactivé par le Fournisseur après information préalable du Client. Ce dernier pourra s'y opposer et gardera en tout état de cause la possibilité de créer tout nouvel espace projets dans la limite du nombre compris dans l'offre qu'il a souscrite.

Le Fournisseur prend des précautions raisonnables pour assurer la protection matérielle des données hébergées. En principe, des sauvegardes quotidiennes sont effectuées par le Fournisseur permettant de restaurer le service tel qu'il était 24 heures auparavant. Il est toutefois conseillé au Client d'effectuer ses propres sauvegardes afin d'éviter toute perte ou altération de ses données.

Le Service Espace Projets est protégé par les législations nationales et internationales relatives au droit de propriété intellectuelle et industrielle. Le Fournisseur concède un droit d'usage non exclusif et non transférable non cessible au Client sur ce Service. Toute reproduction ou représentation de tout ou partie du Service Espace Projets est interdite.

Pour une utilisation optimale du Service, il est recommandé d'utiliser les logiciels et versions précisés ci-dessous.

Poste Client : Windows 2000 Professionnal ou Windows XP Professional.

Navigateur : Internet Explorer 5.5 SP2 pour Windows ou Internet Explorer 6 SP1 pour Windows.

Microsoft Office : Microsoft Office 2000, Microsoft Office XP ou Microsoft Office 2003.

Acrobat Reader : Acrobat Reader version 4.0 (ou supérieure).

ActiveX : L'installation de contrôle ActiveX sur le poste de l'utilisateur doit être autorisé.

Machine Virtuelle Java : JVM Sun 1.4.2 (fichier j2re-1_4_2_08-windows-i586-p.exe)

Visionnage des vidéos de formation : Windows Media Player version 9 (ou supérieure).

Module de « chat » : Votre firewall doit autoriser la communication sur le port 1533 en sortie.

7 LIMITES DE RESPONSABILITES DU FOURNISSEUR

Le Client est responsable civilement et pénalement des données hébergées et échangées, des revendications de tiers qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle et droits de la personnalité. Le Client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dans le cadre de l'utilisation du Service Espace Projets et à ce que les données hébergées et échangées soient conformes aux lois et règlements, à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le contenu et la nature de ces données.

Il appartient au Client de faire les démarches nécessaires à l'information préalable des personnes concernées et toute déclaration à la CNIL de tout traitement automatisé des données nominatives pouvant être hébergées dans le cadre de l'utilisation du Service Espace Projets

8 DETAIL DES PRESTATIONS FOURNIES EN STANDARD DANS LES SERVICES BUSINESS INTERNET OFFICE, OLEANE OPEN ET OLEANE VPN NET ET PACK

Est inclus dans les Services Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex ou Oléane VPN du Client le Service « **Espace Projets 200 Mo** », permettant de créer quatre (4) espaces projets. Ces quatre (4) espaces projets ont une capacité globale de 200 Mo. L'espace occupé par la « structure » d'un espace projets (de l'ordre de 6 Mo) est comprise dans les 200 Mo alloués au Client.

En cas de dépassement de la capacité de stockage contractuelle allouée (200 Mo), le dépassement sera facturé au Client 0,6 €HT par Mo dépassé, par dérogation aux dispositions du Contrat de Service à terme échu, tous les bimestres calendaires, et ce sur la base de l'espace de stockage occupé par l'ensemble des espaces projets du Client le 25 de chaque mois calendaire.

La capacité de stockage utilisée pour les espaces projets est consultable par l'Administrateur Client depuis l'URL <http://projets.oleane.com>, après authentification.



9 DETAIL DES PRESTATIONS OPTIONNELLES DES SERVICES BUSINESS INTERNET OFFICE, BUSINESS INTERNET, BUSINESS INTERNET PREMIUM, BUSINESS INTERNET VOIX, BUSINESS INTERNET CENTREX ET OLEANE VPN.

Pour bénéficier d'espaces de stockage ou d'espaces projets supplémentaires, le Client peut souscrire l'une des quatre options suivantes :

- **L'Espace Projets 500 Mo** (4 espaces projets, 500 Mo inclus) : 19 €HT / mois
-
- **L'Espace Projets 1 Go** (8 espaces projets, 1 Go inclus) : 39 €HT / mois
-
- **L'Espace Projets 4 Go** (20 espaces projets, 4 Go inclus) : 79 €HT / mois
-
- **L'Espace Projets 20 Go** (20 espaces projets, 20 Go inclus) : 199 €HT / mois.

La souscription d'une option permet au Client de bénéficier de 2 fonctionnalités supplémentaires :

- la consultation des statistiques d'utilisation des espaces projets créés
- un choix de 6 thèmes graphiques pour personnaliser l'interface graphique des espaces projets.

L'espace occupé par la « structure » d'un espace projets (de l'ordre de 6 Mo) est comprise dans la capacité de stockage allouée au Client suite à la souscription d'une option.

La souscription par le Client de l'une de ces options doit être formalisée par une commande conformément au Contrat de Service Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Voix, Business Internet Centrex ou Oléane VPN. Pour toute souscription, le Client doit contacter son interlocuteur commercial. Une seule option peut être souscrite par Client. L'abonnement mensuel correspondant à ces options est facturé dans les conditions indiquées au Contrat de Service Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Voix, Business Internet Centrex ou Oléane VPN. La souscription de l'une des 4 options indiquées ci-dessus remplace le droit à l'Espace Projets 200 Mo inclus en standard pour les Services Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex et Oléane VPN.

En cas de dépassement de la capacité de stockage contractuelle allouée (500 Mo, 1 Go, 4 Go ou 20 Go), le dépassement sera facturé au Client 0,6 €HT par Mo dépassé, par dérogation aux dispositions du Contrat de Service Business Internet Office, Business Internet, Business Internet Premium, Business Internet Voix, Business Internet Centrex ou Oléane VPN à terme échu, tous les bimestres calendaires, et ce sur la base de l'espace de stockage occupé par l'ensemble des espaces projets du Client le 25 de chaque mois calendaire. La capacité de stockage utilisée pour les espaces projets est consultable par l'administrateur Client depuis l'URL <http://projets.oleane.com>, après authentification.

Si le Client souscrit une option incluant un nombre d'espaces projets inférieur à celui correspondant à son option précédente, le Client devra de lui-même supprimer les espaces projets excédentaires et ce dès le jour de la signature du bon de commande relatif à cette évolution. A défaut, le Fournisseur se réserve le droit de supprimer ces espaces projets excédentaires sans restitution possible des données supprimées.